



Construire des parcours professionnels sécurisés pour les habitants des QPV

Cycle Emploi-Insertion-Formation & QPV

1^{er} et 2 octobre 2019



L'IREV, centre de ressources Politique de la ville des Hauts-de-France, avec l'appui de la Direccte Hauts-de-France et de la Région Hauts-de-France, a organisé un cycle de qualification de 2 jours le mardi 1er et mercredi 2 octobre 2019 à la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane. Le cycle était consacré à la thématique de l'accès à l'emploi et à la formation des habitants des QPV : "Construire des parcours professionnels sécurisés pour les habitants des quartiers prioritaires".

L'IREV tient à remercier la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane pour son accueil, ainsi que la ville de Barlin pour la visite du bus de l'emploi.

L'IREV remercie également l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs présentations et l'ensemble des participants au cycle pour la richesse des échanges.



Ce cycle a réuni près de 40 professionnels de la politique de la ville et des politiques de l'emploi des territoires suivants :

- Métropole Européenne de Lille
- Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Communauté de communes du Sud Avesnois
- Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
- Communauté de communes des Sablons



I- Pourquoi sécuriser les parcours professionnels des habitants des quartiers ? - Cadrage et objectifs

En ouverture du cycle, Christophe Coudert, chef de pôle Entreprises, Emploi et Economie à la Direccte Hauts-de-France, et Hakim Elazouzi, conseiller régional Hauts-de-France, ont rappelé l'enjeu essentiel que représente l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle afin de permettre l'émancipation des habitants des QPV. Ils ont également rappelé l'engagement de l'Etat et de la Région en faveur de l'emploi et de la formation des demandeurs d'emploi, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

►► A. Constats - Le marché du travail, entre flexibilisation et sécurisation des parcours professionnels : un risque ou une opportunité pour les actifs des QPV ?

1. Le contexte du marché de l'emploi : individualisation et flexibilisation du marché du travail

Chômage de masse, robotisation, mondialisation, etc. : le contexte du marché de l'emploi amène à aborder la thématique de l'accès à l'emploi sous l'angle de la sécurisation des parcours professionnels. Les parcours professionnels des individus sont de moins en moins linéaires. Les actifs font face à des transitions professionnelles nombreuses au cours de leur vie professionnelle. Peu d'actifs font encore leur carrière dans une seule et même structure, de leur sortie d'étude à la retraite.

Cette instabilité des parcours professionnels est renforcée par les réformes du modèle social, qui tendent vers plus de flexisécurité. Les actifs doivent être de plus en plus en mesure de s'adapter aux évolutions d'un marché du travail de plus en plus flexible, ainsi qu'aux évolutions des formes d'emplois. Les chiffres suivants illustrent ce changement : 50% des emplois seront transformés d'ici 10 ans et 10 à 20% sont menacés de disparition ou d'automatisation¹.

Si ces périodes de transition peuvent permettre des parcours professionnels ascendants, elles peuvent aussi entraîner des ruptures dans le parcours et des difficultés grandissantes à s'insérer ou se réinsérer.

¹ Dossier de presse de présentation du Plan d'Investissement dans les compétences : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pic-brochure241018-web-pageapage.pdf>

2. Le constat d'un chômage massif dans les quartiers: des actifs des QPV particulièrement soumis au risque de rupture dans leurs parcours professionnels

La problématique de l'accès à l'emploi est prégnante dans les QPV. Le taux de chômage est 2,5 fois supérieur aux aires urbaines environnantes en France. Ce constat est d'autant plus fort pour certaines catégories de la population (jeunes, femmes, personnes étrangères, etc.). Les causes peuvent être multiples, que ce soient des causes directes (discriminations par exemple) ou indirectes (niveau de formation ou catégories socio-professionnelles plus précaires par exemple). Dès lors, les habitants des quartiers ont plus de risques de subir un éloignement durable du marché du travail.

3. La sécurisation des parcours professionnels comme paradigme pour favoriser des transitions professionnelles ascendantes et éviter les ruptures

Pour contrebalancer les effets de la flexibilisation du marché du travail, des mesures de sécurisation des parcours sont également mises en œuvre, notamment via le développement des compétences des individus. Avec un accès à la formation, les transitions peuvent être plus choisies et plus ascendantes.

« Un enjeu central pour les politiques publiques est de préparer les actifs à ces mobilités, afin qu'elles soient choisies plutôt que subies et qu'elles s'inscrivent dans des parcours professionnels ascendants. Pour ouvrir le champ des possibles, il faut donc identifier les facteurs facilitant le passage de tel métier à tel autre et en informer les actifs. »²

L'enjeu de la sécurisation des parcours professionnels des habitants des QPV est donc central et peut se situer à un double niveau :

- La sécurisation des parcours professionnels des actifs

Le premier objectif est de prévenir les situations de ruptures, et les phases de chômage, notamment prolongées. La reconnaissance des compétences transversales mobilisables dans des situations de travail diverses est l'une des actions permettant de faciliter le passage d'un métier à un autre. Il s'agit ici de former les actifs en emploi.

- La sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi

² <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/ns-competences-transversales-01-02-2018.pdf>

Afin d'accompagner les personnes au chômage, l'objectif est d'accompagner le demandeur d'emploi vers et dans l'emploi. L'objectif est d'éviter un éloignement durable du marché du travail. La coordination des acteurs et des actions d'accompagnement mené doit permettre d'éviter des ruptures supplémentaires dans le parcours d'accompagnement de la personne et permettre un parcours sans couture vers l'emploi.

⇒ **D'autres solutions pour l'emploi ?**

Le cycle se limite au champ des mesures pour l'accès à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle. La question du chômage peut également être traitée dans une vision plus macroéconomique, via des réformes plus structurelles du marché du travail ou via la quantité de travail disponible (en agissant là sur le levier développement économique). Les réformes structurelles du marché du travail vont également concerner l'enjeu de la lutte contre les discriminations dans le champ de l'emploi. Les travaux du cycle pourront ainsi être utilement complétés par la lecture de nos travaux sur les discriminations dans l'emploi ([en cliquant ici](#)) et sur le développement économique ([en cliquant ici](#)).



B. Objectifs du cycle - Construire une stratégie concertée pour favoriser la sécurisation des parcours professionnels et permettre des parcours vers l'emploi sans couture

1. Un engagement fort des acteurs locaux pour accompagner les demandeurs d'emploi des QPV vers et dans l'emploi

Pour répondre à la problématique détaillée auparavant, de nombreux acteurs déploient des actions et dispositifs dans les QPV. Un double mouvement se dessine actuellement pour renforcer cette priorité :

- La mobilisation nationale pour les habitants des quartiers prioritaires a ciblé plusieurs mesures en faveur de l'emploi et de l'accès à la formation des habitants des QPV,
- Les réformes récentes de l'emploi et de la formation professionnelle reconnaissent les habitants des QPV comme l'un des publics prioritaires des actions à destination des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, à l'image du Plan d'Investissement dans les Compétences.

Les aides et dispositifs sont ainsi très nombreux. Cette diversité génère toutefois des problèmes de lisibilité, ainsi que d'accès. Un paradoxe peut ainsi faire jour : certains dispositifs peuvent être sous-utilisés, alors même qu'un besoin important existe. Les dispositifs ne parviennent pas à toucher tous les publics.

2. Mettre en œuvre une stratégie partenariale au niveau local pour la sécurisation des parcours professionnels des actifs des QPV

Sur la base de ce constat, les objectifs du cycle s'intègrent dans un canevas pour permettre de repenser les stratégies locales autour des éléments suivants :

- Réfléchir à la manière de mieux coordonner les actions spécifiques et de droit commun
- Faire le point sur les évolutions récentes des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle afin de mieux mobiliser le droit commun au bénéfice des habitants des QPV
- Renouveler les approches sur les dispositifs déjà mobilisés
- Réfléchir aux conditions de déploiement de dispositifs innovants répondant à des besoins non satisfaits

Les deux journées ont donc permis d'aborder ces éléments via différents temps dédiés :

- L'état des lieux de la situation de l'emploi dans les QPV afin de poser un diagnostic partagé et travailler sur la coordination des politiques locales ;
- La mobilisation de la politique de formation professionnelle et d'apprentissage dans les QPV afin de mieux mobiliser le droit commun ;
- Le renouvellement des approches sur les dispositifs existants, via notamment le recours aux clauses d'insertion sociale pour l'emploi dans habitants des QPV ;
- Les actions innovantes dans les politiques de l'emploi, afin de réfléchir à leurs conditions d'émergence et d'essaimage.